

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
ET
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

N° 44 - Décembre 1965

1350.8

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
Assemblée générale du 16 Octobre 1965	5
Membres bienfaiteurs	7
O. KOEFOED-PETERSEN : Deux portraits gréco- égyptiens de la Glyptothèque Ny-Carlsberg	9
J.-L. de CENIVAL : Un nouveau fragment de la Pierre de Palerme	13

M. Montet Raymond
78, Rue de Copenhague
7350 La Madeleine - T. 020 78 72

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE**

16 OCTOBRE 1965

La séance est ouverte à 17 h 10 sous la présidence de M. Georges Posener, président.

Compte rendu de la précédente assemblée :

M. Vercoutter, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale du 17 Octobre 1964, qui est adopté à l'unanimité.

Membres excusés :

R.P. du Bourguet, M. Boyer, M. l'abbé Cazelles, Mme Desroches-Noblecourt, MM. Heerma van Voss, Maystre, Mekhitarian, Sanguin, Vincenot, Mlle Wallert, MM. de Wit, Yoyotte.

Présentation de nouveaux membres :

M. Bachmann, Miles Françoise et Marie-Anne Chalchat, M. Comte, Mlle Gillard, Mlle Raccah, Mme Stahl-Guinand (de Genève), Mme Vidal-Madjar.

Renouvellement de membres du Comité :

Le Bureau propose le renouvellement du tiers sortant des membres du Comité. Le Comte de Blacas, MM. Cavaignac, Cerny et Peytel sont réélus. Mr J.E.S. Edwards, Conservateur du Département égyptien du British Museum, est élu pour compléter l'effectif de 15 membres du Comité.

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Exercice 1964-1965

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations	6 199,69	Secrétariat	356,96
Versements de membres d'honneur ..	1 100,00	Frais postaux	757,80
Vente de bulletins anciens	345,30	Impression de bulletins et circulaires.	6 424,84
Coupons de titres ..	20,39		7 539,60
	7 665,38	Excédent de recettes	125,78
			7 665,38

L'excédent de recettes a été porté aux réserves. La situation est donc actuellement saine.

Les disponibilités s'élèvent à 3 295,69 frs (au Crédit Privé : 1 056,76 ; au compte courant postal : 1 707,40 ; en espèces ou chèques bancaires : 531,53).

Le nombre des membres est passé de 330 en 1963 à 369 en 1964 et enfin à 421 en 1965.

Le budget de la société est toutefois précaire. Notre trésorerie, qui était à l'aise il y a dix ou quinze ans, est aujourd'hui très serrée. Le motif en est que la cotisation n'a été majorée que de 50 % alors que le coût des bulletins est six fois plus élevé qu'en 1950.

Dans cette situation, le Comité a été amené à décider une majoration de la cotisation, dans une proportion d'ailleurs très modérée, en la portant de 15 à 20 frs. Néanmoins, la cotisation des étudiants sera maintenue à 15 frs.

Afin de conserver la qualité des bulletins, le Comité a décidé de proposer à ceux des membres qui pourraient apporter leur aide à notre société, de verser une cotisation annuelle de 100 frs, à titre de membres bienfaiteurs, donnant droit au service gratuit de la Revue d'Égyptologie. La liste des membres bienfaiteurs sera insérée dans le bulletin.

Cotisations :

Le projet de cotisation, présenté par le trésorier, est adopté à l'unanimité, à savoir :

Membres bienfaiteurs	100 frs
Membres titulaires	20 frs
Etudiants	15 frs

Communications :

Deux communications étaient au programme :

1. M. O. KOEFOED-PETERSEN, Conservateur à la Glyptothèque Ny-Carlsberg : Deux têtes gréco-égyptiennes à la Glyptothèque Ny-Carlsberg.

2. M. J.-L. de CENIVAL, Conservateur adjoint au Musée du Louvre : Un fragment inédit de la pierre de Palerme.

La séance est levée à 18 h 50.

MEMBRES BIENFAITEURS

Nous avons déjà la possibilité de publier ci-dessous une première liste de membres bienfaiteurs, que nous remercions de leur générosité. Deux autres personnes ont préféré garder l'anonymat et nous respectons leur désir.

M. Yves BECKER.

Mme BILLOT (déjà membre d'honneur).

M. J.-L. de CENIVAL.

M. J.-C. DEGARDIN.

M. Jean DELIOUX de SAVIGNAC.

Dr A. KAMPMAN (de Leyde).

Mlle Elisabeth LAFFONT.

Mme MARTIN.

M. le Professeur Georges POSENER.

DEUX PORTRAITS GRÉCO-ÉGYPTIENS
DE LA GLYPTOTHÈQUE NY-CARLSBERG

par O. KOEFOED-PETERSEN

Il semble paradoxal de présenter une communication étudiant deux œuvres d'art qui appartiennent à l'ancien fonds de la bibliothèque Ny-Carlsberg, dont l'une, le portrait d'une reine lagide, est restée inédite et injustement condamnée au lendemain de son acquisition ; et l'autre, le portrait fameux de Ptolémée III, s'est dévoilée comme une reconstitution, voire une réélaboration d'une époque récente.

I

Le portrait de la reine lagide, tête coupée d'une statue ayant figuré une divinité (Isis ?) est taillé dans un granit très foncé. La tête a été acquise à Rome en 1912. Sa provenance est inconnue. Le style et la technique indiquent, comme date du portrait, le [commencement du] 1^{er} s. av. J.C. (Pl. I).

Encadré par la coiffure, dont la chevelure ondulée, divisée par une raie médiane, s'amasse sur la nuque pour former un chignon, le front se dessine triangulaire (reflet du style praxitélien ?). Le visage est dominé par de grands yeux saillants écarquillés, placés obliquement de part et d'autre de l'arête proéminente du nez.

La coiffure est cernée d'un diadème orné au front d'un uraeus. Sur le sommet de la tête, une sorte de tambourin supportait, semble-t-il, une coiffure en métal précieux.

On peut rapprocher de la tête de la Glyptothèque Ny-Carlsberg, le buste d'une reine de la Galerie d'Art de l'Université de Yale. La reine a, là aussi, prêté ses traits à l'image d'une déesse, selon toute vraisemblance Isis. (1)

(1) [B. v. Bothmer] *Egyptian Sculptures of the Late Period* (Exposition Musée de Brooklyn 1960), p. 168 (n^o 130), pl. 12 i.

Il est probable que la ressemblance des deux portraits s'explique par la concordance des dates ou même par l'hypothèse qu'ils aient été exécutés dans le même atelier. On est porté à les considérer comme des portraits de la même personne. Toutefois, la stylisation fortement poussée ne permet pas de deviner son nom.

On comprend facilement que le portrait de la Glyptothèque, par sa singularité, ait provoqué au premier abord un sentiment de défiance et de doute. Cependant, le déchiffrement de ces formes étranges dans lesquelles s'amalgament les conceptions de la Grèce antique et de l'Égypte pharaonique, amène à la conclusion que la structure du portrait ne constitue pas un critère adéquat pour le condamner.

Le caractère particulier des traits du visage ne provient pas d'une création maladroite d'un faussaire moderne. Les formes resserrées et simplifiées, parfois réduisant, parfois exagérant les éléments structuraux du portrait, entrent consciemment dans sa composition et en font partie intégrante, du fait que la reine était « prête-visage » de la déesse et soumise, par conséquent, au style hiératique exigé par une image divine.

II

Le portrait de Ptolémée III, identifié comme tel par Dickens (JHE 34, 1914, p. 299) est considéré par Lawrence (JEA XI, 1925, p. 186) comme « le meilleur portrait du roi ». La ressemblance entre notre tête et le portrait monétaire du roi est faible. Mais on a expliqué notre portrait comme « le désignant héroïquement, stylisé et présenté en majesté divine » (Koefoed-Petersen) (Pl. II).

Ce portrait fut acquis à Rome en 1896. Il est signalé qu'il a été trouvé sur l'emplacement de l'Iséum du Champ de Mars.

L'*editio princeps* de notre portrait est due à Valdemar Schmidt (*La Glyptothèque de Ny-Carlsberg de Copenhague*, T.I., pl. 62 et pl. 208 A-B) et l'analyse qu'il y a présentée a été reprise, avec peu de retouches, dans les catalogues successifs de notre département (voir bibliographie Koefed-Petersen, *Catalogue des Statues et Statuettes* (Publications de la Glyptothèque Ny-Carlsberg n° 1), p. 74).



PLANCHE I Tête de la Reine Lagide

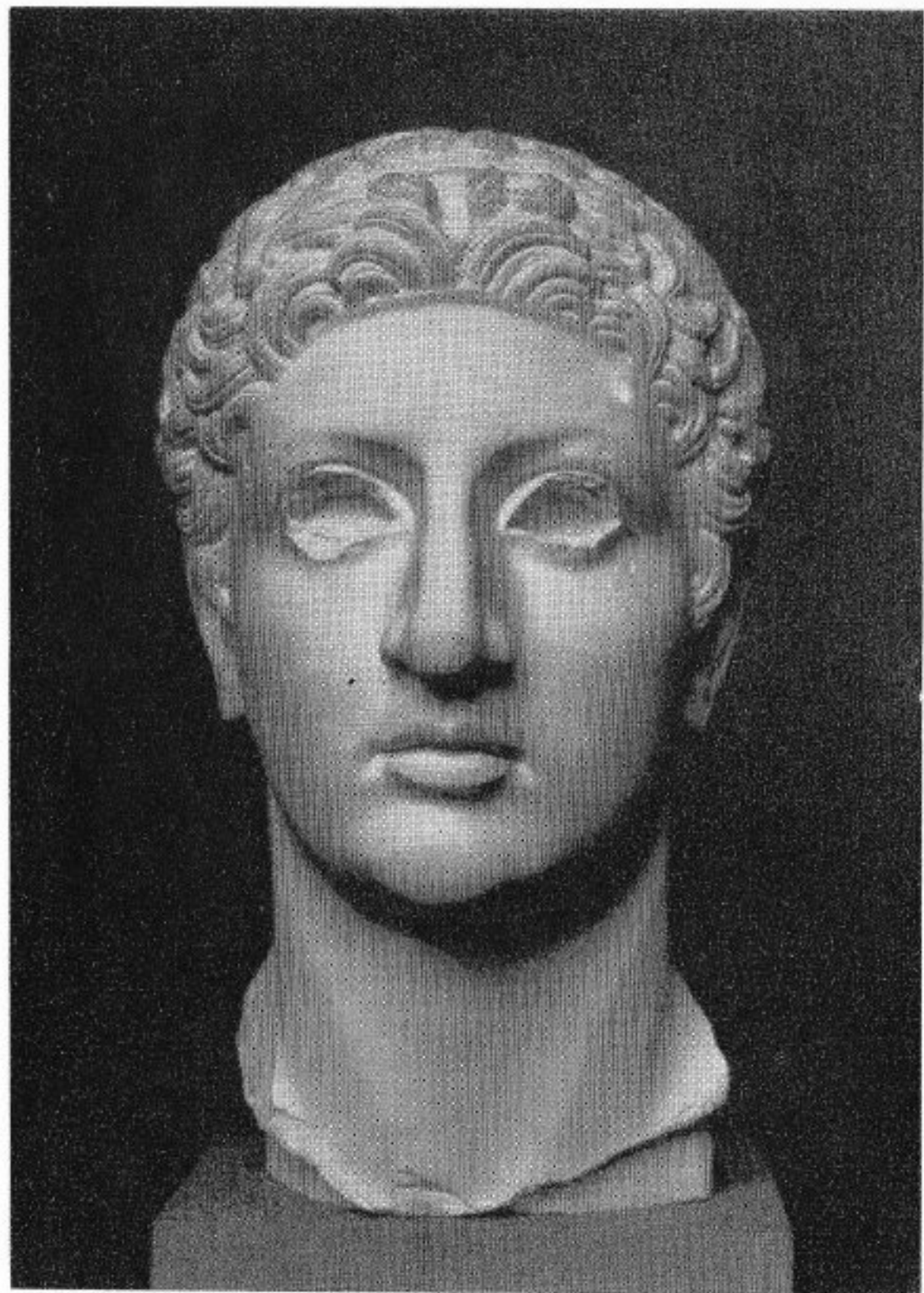


PLANCHE II Tête du pseudo Ptolémée III

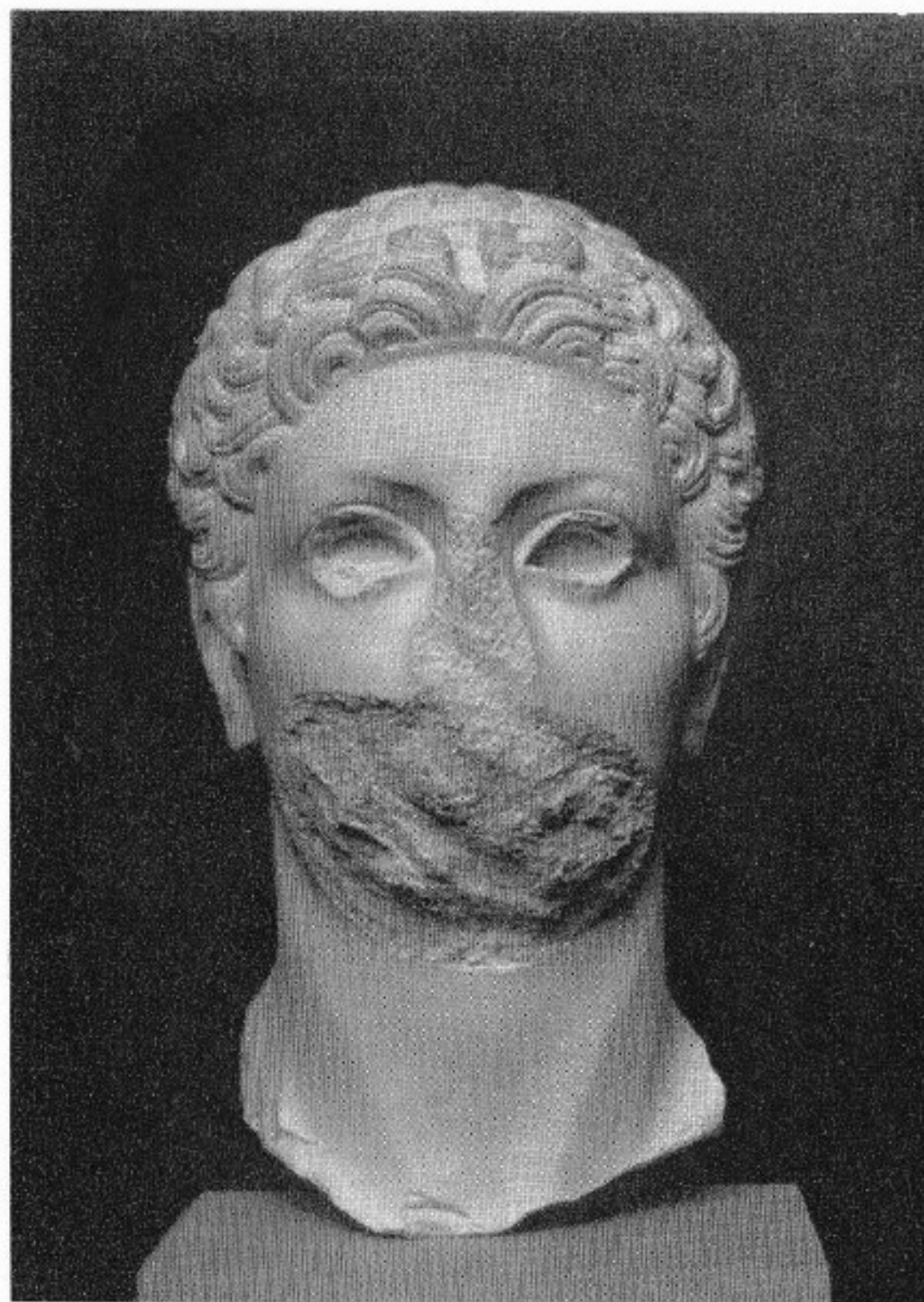


PLANCHE III Ptolémée III démasqué

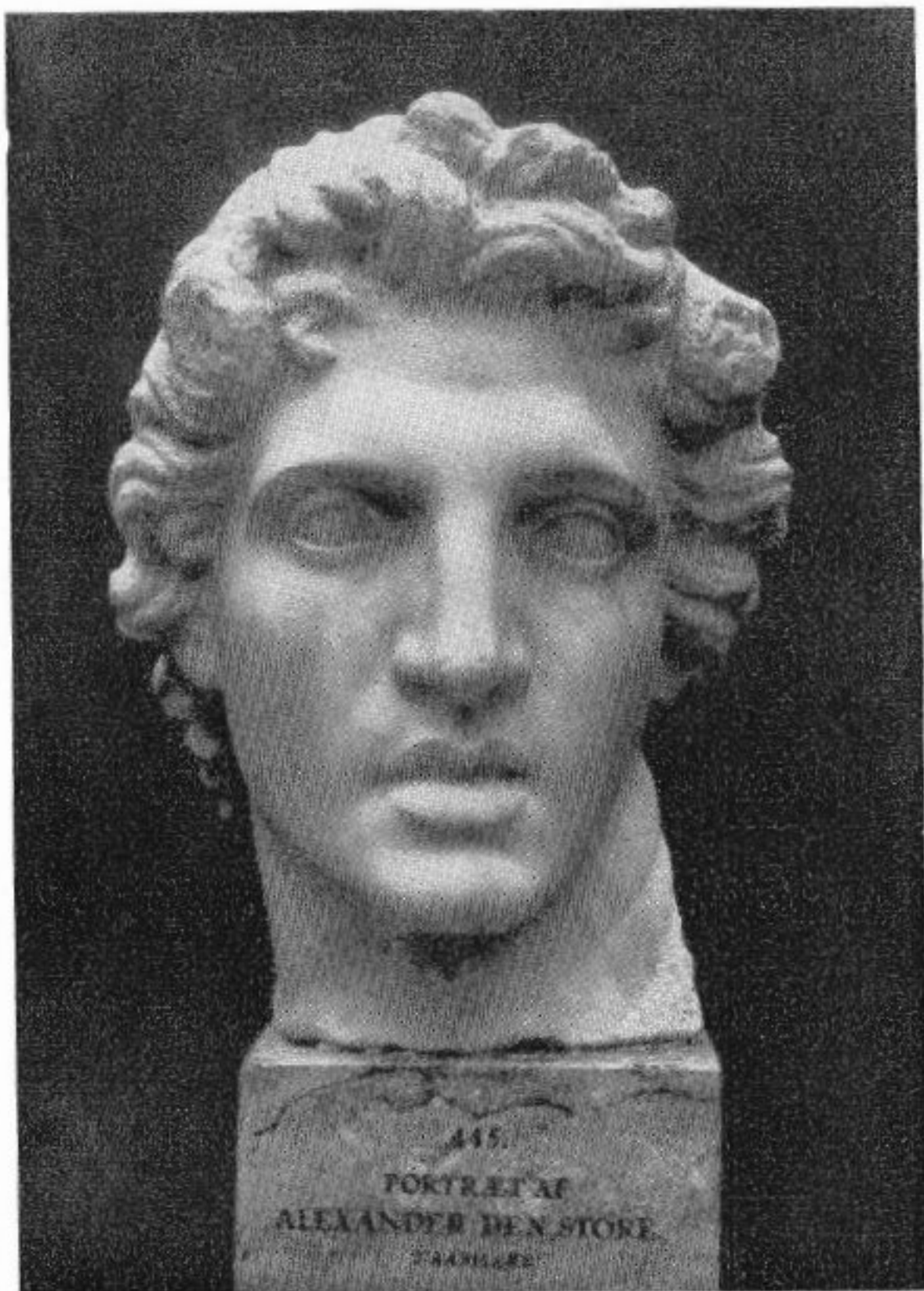


PLANCHE IV Alexandre le Grand

Valdemar Schmidt a fait deux observations importantes pour l'interprétation de ce portrait : 1) le nez et la partie inférieure du visage sont taillés dans un bloc particulier et raccordés avec une adresse extraordinaire, ne laissant visible dans la pierre qu'une fente très mince ; 2) à la limite du front et de la chevelure, se profile un rebord s'estompant vers les tempes qui constitue un vestige d'une retailure ou d'un repolissage de la face.

Valdemar Schmidt s'appuie sur le fait que le raccordement a été fait dans un bloc de la même matière que les autres parties du portrait et il prétend que la réparation a été faite dans l'Antiquité. Cependant, nous avons pu constater que, en fait, les parties ajoutées sont taillées dans une autre pierre, de même structure, mais différente de couleur, tirant sur le verdâtre et contrastant avec la pierre noire des autres parties. On ne peut pas non plus admettre, selon la thèse de Valdemar Schmidt, que la restauration soit antique. La forme du nez, ainsi que celle de la bouche, évoquent les restaurations de bustes romains faites au XVIII^e s.

Parvenu à la constatation que notre Ptolémée III n'était rien d'autre qu'un portrait fictif, je ne pouvais pas ne pas céder à la tentation de démonter le portrait en enlevant la partie ajoutée lors de la réparation du XVIII^e s. Le résultat en fut l'apparition d'une toute autre personne que le grand Lagide (Pl. III).

Une question se présente spontanément : qui était le « prédécesseur » de Ptolémée III ? Quoique le portrait soit cruellement mutilé, et qu'il n'en reste qu'un fragment insignifiant, je crois qu'on peut répondre à cette question, car un heureux hasard nous a transmis, épargnée de toute mutilation ou altération, une partie du portrait royal qui l'authentifie : sa coiffure. Ce n'était pas un Lagide. La coiffure des Ptolémées, d'ailleurs très conventionnellement rendue sur les monuments, et sans changement notable pendant leur règne tricentenaire, est caractérisée par un rang de mèches effilées et pointues entièrement différentes de la coiffure que porte notre portrait, dont les mèches frontales sont disposées tout autrement. Les mèches y sont rangées en demi-cercle et se dressent au-dessus du front en deux groupes absolument symétriques. C'est la coiffure d'Alexandre le Grand, notamment la coiffure d'Alexandre héroïsé et divinisé, dont la force divine et la puissance

surnaturelle sont concrétisées par une dépouille de lion ou par la stylisation des cheveux reproduisant une crinière léonine (Pl. IV).

Je suis incliné à penser avec de plus en plus de conviction, que notre portrait, dit de Ptolémée III, est une tête coupée d'une statue d'Alexandre représenté comme roi d'Égypte et protecteur divin des successeurs épigones. Le style invite à l'hypothèse que cette statue aurait peut-être été exécutée à l'époque du grand égyptophile, Hadrien. (1)

(1) Deux études plus complètes paraîtront : 1) l'une sur la reine lagide dans *Kémi*; 2) l'autre sur le pseudo-Ptolémée III dans la *Revue d'Égyptologie*.

UN NOUVEAU FRAGMENT DE LA PIERRE DE PALERME

par J. L. de CENIVAL

Il y a deux ans, j'ai eu la chance de trouver chez un antiquaire du Caire un nouveau fragment de la « Pierre de Palerme ». Pour éviter une plus grande dispersion des morceaux de cet important document, pour marquer aussi ma reconnaissance aux conservateurs qui ne m'avaient jamais mesuré leur assistance, je l'ai donné au Musée du Caire. Je ne comptais pas le publier séparément, mais l'inclure dans une « republication » d'ensemble que j'ai entreprise en collaboration avec Gérard Godron. Cette publication ayant été retardée, notamment par l'impossibilité où nous nous sommes trouvés jusqu'ici de nous rendre à Palerme, j'ai profité avec joie de l'occasion que m'offrait la Société Française d'Égyptologie de faire connaître d'une manière succincte, mais sans plus attendre, ce modeste complément à une des plus célèbres sources de l'histoire égyptienne.

Je rappelle brièvement ce qu'est la « Pierre de Palerme ». Le musée de cette ville possède depuis 1877 un grand morceau (hauteur 40 cm) d'une dalle de pierre noire gravée sur ses deux faces d'annales des rois des cinq premières dynasties. La surface est séparée en un certain nombre de registres comprenant chacun 3 lignes : dans la première sont gravés les noms du roi et de sa mère ; les deux autres sont divisées en cases limitées par de grands signes *rnpt*, cases qui correspondent chacune à une année. Dans la troisième ligne sont inscrites des mesures en coudées et subdivisions de coudées où chacun s'entend à voir les indications, pour chaque année, de la hauteur de la crue du Nil. Dans les cases de la seconde ligne sont consignés les faits qui ont été jugés les plus caractéristiques de l'année correspondante. Ce sont le plus souvent des cérémonies religieuses ou royales, des exploits guerriers, des constructions de palais ou de temples et, à partir de la seconde dynastie, des recensements économiques (de bétail, de matières précieuses, etc.) qui vont prendre de plus en plus d'importance et devenir le seul moyen pratique de numérotter les années.

Après quelques essais plus ou moins heureux, ce texte a été publié en 1902 de manière magistrale par Schaefer (*Ein Bruchstück altägyptischer Annalen*). En 1915, Gauthier publiait d'une manière beaucoup plus sommaire quatre fragments conservés au Musée du Caire et appartenant de toute évidence à la même dalle ou à des dalles semblables. Le premier d'entre eux était de dimensions à peu près analogues à celles du morceau de Palerme, mais l'usure de sa surface rendait plus de la moitié du texte illisible. La disposition d'ensemble est naturellement la même. Les trois autres sont nettement plus petits et ne sont lisibles que sur une face. (Gauthier, *Le Musée Égyptien*, tome 3)

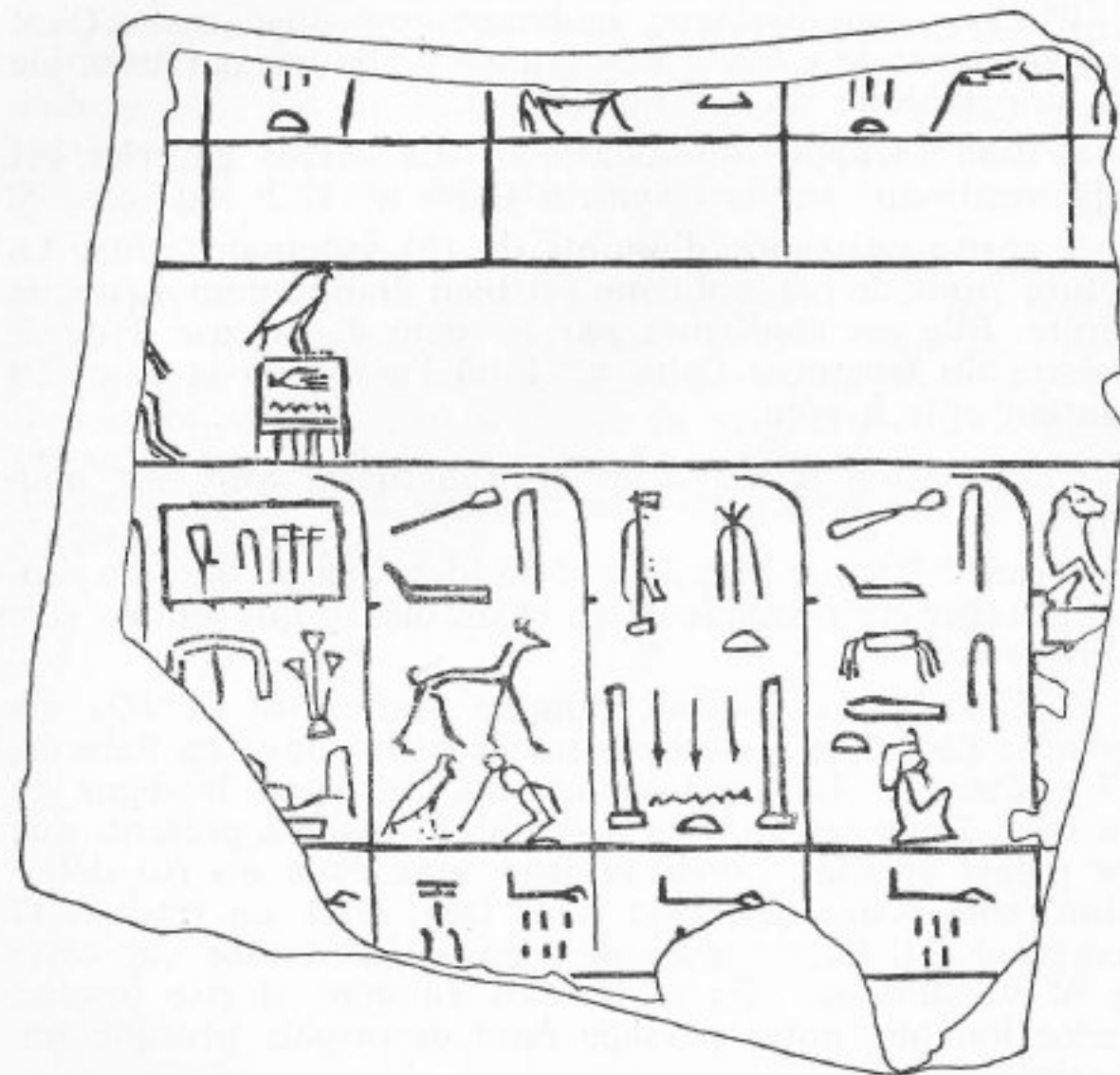
En 1916, Petrie publiait dans la revue *Ancient Egypt* un tout petit fragment du même ensemble, qui est conservé à l'University College de Londres.

Ces six fragments ont été naturellement l'objet de très nombreuses études, mais il n'en existe pas de publication d'ensemble. Ils constituent la base de tout travail sur l'histoire « dynastique » et la chronologie des débuts de la civilisation pharaonique, puisqu'ils représentent le plus ancien texte historique que nous possédions, donc le plus digne de confiance, en principe, pour ces époques reculées. Il faut ensuite attendre la XIX^e dynastie avec le papyrus royal de Turin et les listes royales, comme celles d'Abydos, pour trouver des documents de caractère comparable.

Le nouveau fragment, qu'il convient maintenant d'appeler : Caire n° 5, est un des plus petits (fig. 1). Il mesure 9 x 9 cm ; son épaisseur est de 3 cm ; une seule face est conservée. La gravure en est claire, moins usée que sur les autres morceaux du Caire. La section de Géologie de la Faculté des Sciences de l'Université de Giza a eu l'obligeance de faire pour moi une analyse, au microscope polarisant, de la pierre, qui est un basalte à olivine. Une analyse analogue des autres fragments permettrait peut-être de déterminer s'ils appartiennent tous à une même dalle ; cette opération exige malheureusement l'ablation d'un relativement gros échantillon ce qui est difficile lorsque les deux faces sont plus ou moins conservées.

LE TEXTE : *Registre supérieur.* Les traces subsistantes sont suffisantes pour reconstituer la partie inférieure des trois cases. Les cases 1 et 3 mentionnent la « naissan-

ce » d'Anubis. Il est maintenant bien établi que cette « naissance » n'est autre que la fabrication d'une statue du dieu. Il est probable qu'il ne s'agit pas là de n'importe quelle fabrication, mais, comme l'a récemment montré Munro dans le n° 86 de la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, d'une phase importante de certaines cérémonies royales, comme la fête Sed ou le couronnement. Dans la



case 2, on distingue avec presque certitude un *t* et un taureau. Le *t* semble exclure ici une mention de course devant Apis, fréquemment citée sur les autres fragments de la Pierre de Palerme et sur les documents thinites. Le taureau est cependant probablement Apis dont la « naissance » serait mentionnée. La « naissance » d'un taureau est attestée sur une tablette du roi Djer, mais ce taureau, hissé sur un pavoi et précédé d'un couteau (?) n'est sans doute pas le même (ce serait le taureau du XI^e nome de Basse Egypte).

La ligne réservée aux mesures de la crue est vide. Cette absence de notation de coudées se constate aussi dans trois cases du second registre du fragment de Palerme. Elle témoigne de l'objectivité des compilateurs qui ont établi le texte.

Registre inférieur. Ce registre est consacré au règne du roi Den nommé dans la première ligne.

1^{re} case : on distingue seulement un singe assis. C'est probablement le « blanc des grands » nommé par exemple sur une tablette du roi Semerkhet.

2^e case : frapper les Asiatiques. Ce succès guerrier est déjà mentionné sur le fragment Caire n° 1, 2^e reg. case 5.

3^e case : naissance d'Anubis du (?) sanctuaire *snty*. La lecture *Inpw* de cet emblème est bien établie pour l'époque thinite. Elle est confirmée par le texte de la case 3 du 3^e registre du fragment Caire n° 1 où l'emblème et le chien figurent côte à côte.

L'association d'Anubis et du sanctuaire *Snty* est nouvelle.

4^e case : frapper les... Je n'ai pu identifier ce nom de peuple étranger écrit avec le chien et un oiseau qui semble être à lire *tyw*.

5^e case : ...du château nommé *smr ntrw* et fête de Sokaris. Le même texte exactement se retrouve en Palerme 2,7 et Caire n° 1,2,4 qui concernent tous deux le règne du roi Djer. Dans ces annales il semblait, jusqu'à présent, que ces palais appelés *...ntrw* étaient associés à un roi déterminé (*smr* pour Djer, *iswt* pour Den, etc.). La traduction inaugurer. M. Lacau avait déjà émis des doutes sur cette de *h* est difficile. On le rendait en général par fonder, traduction que notre passage rend désormais presque impossible.

MISE EN PLACE DANS L'ENSEMBLE : Presque tous les historiens qui ont étudié en détail ces documents ont proposé leur « reconstitution » de l'ensemble, disposé les divers fragments les uns par rapport aux autres, estimé la longueur et la largeur de la ou des dalles originales. Ces reconstructions varient assez largement, mais elles sont d'accord à quelques centimètres près sur les positions respectives des deux fragments principaux : Palerme et Caire n° 1. Si l'on considère les faces « thinites », Palerme est situé à droite de Caire 1, séparé de lui par une vingtaine

de centimètres. La mise en place du nouveau fragment par rapport à ces deux-là peut se faire sans une grande marge d'incertitude. La largeur des lignes et des colonnes, le fait surtout que les colonnes du registre supérieur sont plus larges que celles du registre inférieur, suffisent à montrer que ce registre correspond au 3^e de Palerme, déjà couramment attribué au roi Den. Si l'on admet cette attribution, qui devient maintenant une quasi certitude et que l'on suppose que le nom du roi et de sa mère, dont la fin figure sur le fragment de Palerme et le début ici, occupaient, comme dans les autres cas, la largeur de 7 colonnes à peu près, on est amené à placer ce fragment à une dizaine de centimètres à droite de celui de Palerme.

On voit donc que ce fragment n'apporte aucune révélation spectaculaire. Il confirme l'attribution à Den du 3^e registre, mentionne un nouveau peuple étranger, nous fournit une des plus anciennes mentions d'Apis (?), etc. Il sera enfin, surtout par la clarté de sa gravure, d'un grand secours dans la discussion sur l'« unicité » ou la « multiplicité » des dalles originales, militant à mon avis en faveur de leur multiplicité.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

COLLÈGE DE FRANCE
II, PLACE MARCELIN BERTHELOT
PARIS-5^e

COMPOSITION DU BUREAU

Président.	M. Georges POSENER, Professeur au Collège de France.
Vice-Présidents. . . .	M. Michel MAUNINE, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études. M. Jean LECLANT, Professeur à la Sorbonne.
Secrétaire.	M. Jean VERCOUTTER, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.
Trésorier.	M. Paul VALEUR, Conservateur des Hypothèques
Correspondance administrative, scientifique et bulletin :	M. J. VERCOUTTER, Cabinet d'Égyptologie Collège de France, II, place Marcelin Berthelot, Paris 5 ^e
Correspondance financière :	M. VALEUR, 43, Rue Gros, Paris-16 ^e .
Compte de chèques postaux :	Paris N° 2093-33.
Compte en Banque :	Crédit Algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris-2 ^e (Libeller les chèques à l'ordre de la Société Française d'Égyptologie).

REVUE FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

Directeur	M. Georges POSENER, Professeur au Collège de France.
Commission de publication . . .	M. A. BATAILLE, Maître de Conférences de Papyrologie à la Faculté des Lettres de Paris M. J.-J. CLÈRE, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études.
Secrétariat :	
Correspondance scientifique :	Cabinet d'Égyptologie, Collège de France II, place Marcelin Berthelot, Paris 5 ^e
Correspondance commerciale et commandes :	Librairie KLINCKSIECK, II, rue de Lille, PARIS - VII ^e